

PRÉCIS DE PSYCHIATRIE

INTRODUCTION HISTORIQUE

Pour aborder avec quelque fruit l'étude de la Psychiatrie, il me paraît nécessaire de résumer brièvement l'histoire de sa marche à travers les siècles. Cette histoire, envisagée dans son ensemble, comprend quatre époques distinctes :

La *première époque* ou *époque primitive* est ce temps d'ignorance et de superstition, antérieur à toute notion médicale, où la folie est considérée comme venant des dieux et son traitement confié aux mains des prêtres. Elle s'étend des premières origines du monde jusqu'à HIPPOCRATE, qui marque l'avènement d'une ère nouvelle et avec qui commence la médecine mentale proprement dite.

La *seconde époque* est l'*époque médicale antique* qui part d'HIPPOCRATE et finit à la décadence romaine après avoir successivement traversé trois périodes des plus brillantes : la *période hippocratique*, la *période alexandrine* et la *période gréco-romaine*.

La *troisième époque* ou *époque de transition*, dont le début est marqué par le retour aux superstitions primitives accommodées aux enseignements d'une religion nouvelle et qui ne commence à s'éclairer que vers ses derniers jours, comprend, elle aussi, deux périodes : le *Moyen Age* et la *Renaissance*. Elle va des premiers temps de l'ère chrétienne à la fin du XVIII^e siècle, c'est-à-dire de CÆLIUS AURELIANUS et de GALIEN jusqu'à PINEL.

La quatrième époque ou époque moderne est cette période scientifique par excellence qui commence à PINEL, c'est-à-dire à la grande et mémorable réforme de 1793, se continue avec ESOURROL et ses élèves et peut être considérée à l'heure actuelle, comme arrivant par degrés à son apogée.

Telles sont les principales étapes de l'histoire de la Psychiatrie. Il nous faut maintenant les passer en revue et signaler rapidement les faits principaux relatifs à chacune d'elles.

§ 1. — PREMIÈRE ÉPOQUE : ÉPOQUE PRIMITIVE

S'il est un fait historique bien établi, c'est la prédominance de l'idée divine à l'origine des sociétés. Tous les peuples, à leur naissance, subissent le joug exclusif de la croyance religieuse, à ce point que la superstition semble être nécessairement l'une des phases initiales de leur évolution. Aux premiers temps de leur existence, tout est rapporté par eux à l'intervention céleste, et la folie elle-même, ils la considèrent comme la possession de l'homme par quelque divinité bienfaisante ou vengeresse.

Il en fut ainsi chez les Juifs, ainsi qu'en témoignent les épisodes relatifs aux emportements maniaques du roi SAÛL et à l'accès de lycanthropie de NABUCHODONOSOR.

Chez les Égyptiens¹, on retrouve des croyances et des pratiques analogues. Il existe à la Bibliothèque de Paris une stèle égyptienne datant du XIII^e siècle avant J.-C. dont l'inscription rappelle le fait d'une princesse asiatique possédée d'un esprit qui fut guérie par l'intercession du dieu KHONS. On sait aussi

¹ Le cadre étroit de ce livre ne nous a pas permis de citer, à chaque page, tous les auteurs, français et étrangers, auxquels nous avons fait quelque emprunt d'idée ou d'expression, et nous ne pouvons que renvoyer, pour la bibliographie de chaque chapitre, aux traités spéciaux et aux articles des Dictionnaires. Nous ne pouvons nous empêcher de dire ici, cependant, combien nous nous sommes aidé, pour la rédaction de cet historique, des travaux de TRÉLAT, LASÈGUE et MOREL, MARCÉ, BALL, et surtout de l'excellent ouvrage de SEMELAIGNE.

qu'il existait, en Égypte, des temples dédiés à SATURNE, où l'on purifiait les insensés dans le but de les guérir.

Dans la Grèce antique, il en est de même et les noms de δαιμονωλητοι, θεοληπτοι, ενεργουμενοι, démoniaques, possédés des dieux, energumènes qu'on donnait aux êtres privés de raison, prouvent assez à quelle origine on attribuait leur folie.

Tout le monde connaît l'histoire du malheureux MÉLÉAGRE, celles du parricide ORESTE, d'HERCULE, d'AJAX, etc., si admirablement mises à la scène par les grands tragiques grecs, et celle non moins célèbre des filles de PRÉTUS, roi d'Argos, qui, frappées par JUNON d'une sorte de lèpre, se crurent transformées en vaches et mugissaient à l'instar de ces animaux. La tradition rapporte qu'elles furent guéries par le berger MÉLAMPE à l'aide de l'hellébore, de purifications et de cérémonies religieuses.

Les fous n'étaient pas tous considérés, cependant, comme la proie des divinités infernales. Dans le nombre il s'en trouvait qui, en raison de leur exaltation délirante, passaient, au contraire, pour les amis des dieux, pour des inspirés, et qui prophétisaient l'avenir. Parmi ces derniers, la Pythie de DELPHES a été l'une des plus célèbres.

Avec de telles croyances sur la nature de la folie, le traitement des insensés devait évidemment consister en cérémonies religieuses et être confié à des prêtres. C'est ce qui avait lieu. En Grèce, les Asclépiades, sortes de prêtres médecins, qui dirigeaient les temples d'ESCULAPE, étaient spécialement chargés du soin de les guérir. HIPPOCRATE, qui flétrit plus tard ces prêtres charlatans et dénonça leurs pratiques curatives où la spéculation jouait évidemment le principal rôle, nous a laissé un récit détaillé du traitement qu'ils employaient à l'égard des aliénés.

La cérémonie avait pour prélude une adjuration à la divinité malfaisante ; on la sommait de sortir du corps du possédé. Après quoi, celui-ci était soumis à des purifications, des expiations, des jeûnes, des exorcismes, des ablutions avec de l'eau lustralé ou du sang d'une victime expiatoire.

Parfois, à ces cérémonies religieuses étaient jointes les pratiques de la plus sage hygiène : les spectacles, les distractions, la musique, les promenades, le séjour aux sources thermales,

les exercices dans les gymnases attenants. Aussi arrivait-il que certains malades guérissaient de leur délire, ce qu'on ne manquait pas alors d'attribuer à l'apaisement de la divinité offensée et ce qui aboutissait nécessairement à des offrandes du plus haut prix, dont les prêtres s'enrichissaient.

Tels étaient, dans les temps primitifs, les idées qu'on se faisait de la folie et les moyens de traitement qu'on employait pour les guérir. Il nous faut passer rapidement sur cette période, d'ailleurs confuse, de l'histoire de l'aliénation mentale, et, après avoir mentionné les philosophes pythagoriciens qui, aux IV^e et V^e siècles avant J.-C., arrachèrent des mains des prêtres les notions médicales qu'ils possédaient pour les confondre tantôt avec la philosophie, tantôt avec la physique et la métaphysique, nous en arrivons à HIPPOCRATE, avec lequel commence réellement la médecine antique.

§ 2. — DEUXIÈME ÉPOQUE : ÉPOQUE MÉDICALE ANTIQUE

1^o Période hippocratique. — HIPPOCRATE, le créateur de la médecine mentale, appartenait à cette famille de prêtres, les Asclépiades, qui prétendaient venir d'ESCLAPE et possédaient, ainsi que nous venons de le voir, dans la Grèce antique, le monopole de la cure de la folie.

Il naquit, comme on le sait, dans l'île de Cos, 460 ans avant J.-C. Bien qu'il n'ait point traité d'une manière spéciale de l'aliénation mentale, on peut aisément juger, à la lecture attentive de ses œuvres, qu'il avait une connaissance assez précise de ce genre de maladies. Même avant lui, des distinctions s'étaient produites à cet égard, car c'est à la tradition qu'il paraît avoir emprunté les mots dont il fait usage : *phrénitis*, *manie*, *mélancolie*, *mal sacré*.

HIPPOCRATE décrit la *phrénitis* d'après son étymologie, à côté de la pleurésie et de la pneumonie, et il en place le siège au centre phrénique. Elle consistait, pour lui, en un délire continu dans une fièvre aiguë. Sa cause était l'échauffement du corps entier par le sang, échauffé lui-même par son mélange avec la

bile, qui le déplace et le change en sérum, lui ôte son mouvement et sa constitution habituelle. Quant aux symptômes, ils se trouvent indiqués en entier dans cette formule aussi succincte que précise qui résulte du livre des Epidémies et des Affections : « Délire aigu avec fièvre intense, carphologie, pouls petit et serré. » L'affection, dont la durée variait entre les limites extrêmes de trois et de cent vingt jours, se terminait plus souvent par la mort que par la guérison.

Bien qu'il soit difficile de préciser ce qu'HIPPOCRATE et les anciens entendaient par *phrénitis*, il est permis de penser qu'ils comprenaient sous cette désignation la plupart des *folies aiguës*, idiopathiques ou symptomatiques, et, en particulier, le *délire aigu fébrile*.

Si les indications relatives à la phrénitis sont confuses dans les livres hippocratiques, celles qui ont trait à la *manie* le sont bien davantage encore.

Scientifiquement, les auteurs anciens, y compris HIPPOCRATE, considéraient la manie comme un délire violent, aigu ou chronique. Dans la collection hippocratique, on la trouve généralement confondue avec la phrénitis et la mélancolie.

La *mélancolie* n'avait pas non plus de signification bien précise. Ses deux principaux caractères, pour HIPPOCRATE, paraissent avoir été la crainte et la tristesse. Le tableau différait d'ailleurs, suivant que l'altération du cerveau était produite par la pituite ou par la bile. Dans le premier cas, il n'y avait pas d'excitation ; dans le second, cet état général était, à divers degrés, le principal caractère de la maladie.

En dehors de la phrénitis, de la manie et de la mélancolie, HIPPOCRATE paraît avoir connu la *folie de la grossesse* et la *folie alcoolique*. En tout cas, il semble en avoir observé des exemples.

Dans le domaine des maladies nerveuses, il possédait quelques notions vagues sur l'*hystérie*, mais c'est surtout l'*épilepsie* qu'il connaissait à fond et qu'il a décrite avec le plus grand soin. Il avait même remarqué que l'épilepsie pouvait se compliquer de délire.

HIPPOCRATE n'eut pas seulement le mérite de reconnaître, le premier, la nature pathologique de la folie. Avec une insistance

des plus louables, il s'appliqua à combattre les pratiques médico-religieuses des Asclépiades, pour leur substituer un traitement plus rationnel et plus médical. Dès lors, aux ablutions, aux exorcismes et aux incantations succédèrent la saignée, les purgations, les vomitifs, la balnéation, la diète végétale, les exercices hygiéniques, la musique, les voyages : en un mot, tous les moyens médicaux dont on pouvait disposer à cette époque. C'est lui qui régularisa l'usage de l'*hellébore* (*veratrum album*), employé empiriquement depuis la plus haute antiquité comme spécifique de la folie, et qu'on engageait les malades à aller cueillir eux-mêmes à Anticyre, petit village de la Thessalie, où croissait l'espèce la plus renommée. HIPPOCRATE paraît s'être également servi, comme médicament spécial, de la *mandragore*, dans les cas de mélancolie suicide.

Quant à la question de savoir ce qu'on faisait des aliénés, s'il existait pour eux des établissements spéciaux, et si on employait à leur égard des mesures coercitives dans les cas graves et difficiles, nous en sommes malheureusement réduits sur ce point, aux conjectures. Il paraît probable que les malades calmes et inoffensifs étaient laissés en liberté ou tout au moins dans leur demeure, sous la surveillance de leurs domestiques ou de leurs proches, et que certains étaient traités dans des maisons de santé (*ιατροια*), ainsi que semble l'indiquer un passage de PLUTARQUE relatif à ANTIPHON, médecin de Corinthe. De même, une histoire d'aliéné, rapportée par HÉRODOTE, permet de supposer que les moyens de contention les plus rigoureux étaient employés chez les anciens contre les aliénés dangereux. Il y est dit, en effet, que CLÉOMÈNE, roi de Lacédémone, étant tombé dans une phrénésie avec violente agitation, ses parents l'avaient fait *lier dans des entraves de bois*.

HIPPOCRATE résume à lui seul, au point de vue de l'histoire de la folie, la période hippocratique. Ses successeurs, qui ne furent d'ailleurs que ses imitateurs, n'ajoutèrent rien de nouveau à ses notions médicales sur l'aliénation, et, à l'époque du démembrement de l'empire d'ALEXANDRE, la tradition scientifique se trouva transportée en Egypte, où elle reprit un certain éclat sous le règne des Ptolémées.

2° Période alexandrine. — La période alexandrine représentée surtout par HÉROPHILE et ERASISTRATE, qui vivaient environ trois cents ans avant l'ère chrétienne, n'est, en réalité, qu'une période intermédiaire entre HIPPOCRATE ou le monde Grec, et ASCLÉPIADE et CELSE, ou le monde Gréco-Romain.

Faute de documents, cette période est demeurée très obscure, et nous sommes réduits à en chercher les traces dans GALIEN, les ouvrages d'ERASISTRATE et d'HÉROPHILE n'étant pas parvenus jusqu'à nous.

Mais, d'après ce que nous savons des connaissances scientifiques de ces hommes célèbres et des progrès qu'ils réalisèrent notamment dans le domaine de l'anatomie et de la physiologie nerveuses, il est permis de penser qu'ils possédaient des notions aussi exactes qu'étendues sur la folie, et qu'ils avaient repris et développé, à cet égard, les idées du père de la médecine.

Un siècle environ plus tard, sous PTOLEMÉE EVERGÈTE II, le mouvement scientifique passa d'Alexandrie à Rome, grâce aux discordes survenues dans la famille des Lagides et à la dispersion des savants qui s'ensuivit. Mais ce fut surtout après la victoire de LUCULLUS et de POMPÉE en Asie que ce mouvement scientifique s'accrut dans l'empire romain.

3° Période gréco-romaine. — Cette période de l'histoire de la folie est surtout représentée par les noms d'ASCLÉPIADE, CELSE, ARÉTÉE, SORANUS, CÆLIUS AURELIANUS et GALIEN. Elle se termine par ALEXANDRE DE TRALLES, PAUL D'ÉGINE et les Arabes, qui forment comme une transition entre le monde antique et le moyen âge.

ASCLÉPIADE DE BYTHINIE (80 ans avant J.-C.) d'abord rhéteur, puis médecin, partisan convaincu de la théorie philosophique des atomes, établit d'une façon formelle la démarcation de la folie admise implicitement par HIPPOCRATE, et c'est à dater de lui que les auteurs la divisent en *aliénation aiguë* avec fièvre ou phrénitis et en *aliénation chronique* sans fièvre ou manie et mélancolie.

ASCLÉPIADE étudia aussi les *aperceptions* (visa) et les distingua très nettement en hallucinations et en illusions.

Enfin, le fait de la transformation d'une forme de folie en une autre le frappa, et c'est probablement sous l'influence de cette idée d'observation qu'il en arriva à essayer la médication substitutive, et à conseiller notamment l'ivresse dans le traitement général de l'aliénation mentale.

CELSE (5 ans après J.-C.) n'a consacré à la folie qu'un petit nombre de pages. Au lieu du terme générique *alienatio mentis* employé par ASCLÉPIADE, il se sert du mot *insania* qu'il applique aux trois genres de folie dont sa classification est formée, savoir : la *phrénésie* (*insania acuta*), la *mélancolie*, qu'il attribue à l'atrabile, et enfin un troisième genre qu'il subdivise en deux espèces : 1° le *délire hallucinatoire* gai ou triste, sans délire (*imaginibus non mente falluntur*) ; 2° le *délire général et partiel* (*animi desipiunt*).

CELSE s'étend plus longuement sur la question thérapeutique et il formule les règles les plus sages et les plus judicieuses du traitement hygiénique et moral. Malheureusement, une ombre existe à ce tableau, car il conseille formellement de recourir au jeûne, aux chaînes, aux châtiments, pour dompter l'aliéné, dès que ses actes ou ses paroles attestent sa déraison : « *Ubi perperam dixit aut fecit, fame, vinculis, plagis coercendus est.* »

ARÉTÉE DE CAPPADOCE (80 après J.-C.) appartenait à la secte des pneumatistes. Son plus grand titre de gloire est d'avoir laissé des diverses formes d'aliénation mentale, et notamment de la manie et de la mélancolie, des descriptions d'une exactitude et d'une vérité remarquables.

ARÉTÉE considérait la *mélancolie* comme une tristesse de l'âme avec concentration de la pensée sur une idée fixe, sans fièvre : « *Melancholia in unâ re aliquâ est lapsus, constante in reliquis judicio. Animi angor in unâ cogitatione defixus atque inherens, absque febre et furore a phantasmate melancolico ortus.* » C'était donc, pour lui, une folie à délire limité, circonscrit, ce qui la différencie de la manie, qu'il considérait comme un trouble général de l'intelligence.

ARÉTÉE décrit longuement et très nettement la mélancolie, et signale notamment les symptômes physiques qui l'accompagnent,

tels que la constipation, la rareté de l'urine, les éructations, la fétidité de l'haleine, la petitesse du pouls, etc.

Quant à la *manie*, il la considère, avons-nous dit, comme un délire général, continu, sans fièvre et la différencie des délires toxiques produits par le vin, la mandragore et la jusquiame, par ce fait que ceux-ci surviennent soudainement et se dissipent de même, tandis que la manie est stable et permanente. Dans sa description de la manie, il signale cette exaltation intellectuelle qui, chez quelques malades, avive les facultés de mémoire et d'imagination au point de les pousser à parler d'astronomie, de philosophie, etc., et à faire de la poésie sans paraître avoir appris.

ARÉTÉE établit, dans plusieurs passages, que la mélancolie est un commencement ou une espèce de demi-manie, et que, d'autre part, lorsqu'elle tend à se dissiper, elle se change parfois en manie, plutôt par les progrès que par l'intensité du mal. Il fait remarquer aussi que les accès de manie peuvent être suivis d'une période dépressive.

La partie de l'œuvre d'ARÉTÉE consacrée au traitement, celle notamment qui est relative au traitement du délire maniaque, ne nous est pas parvenue. Il est permis de supposer cependant, d'après ce qui nous reste de lui à cet égard, qu'une réaction s'était déjà produite en faveur des aliénés depuis CELSE, car ARÉTÉE ne mentionne nulle part ni liens ni ligatures dans ses descriptions concernant les phrénétiques, même furieux.

SORANUS D'EPHÈSE (95 après J.-C.), dont les œuvres ont été perdues, n'est connu que par COELIUS AURELIANUS qui s'en donne, dans ses écrits, comme le traducteur et le commentateur.

Il est impossible de déterminer, dans l'œuvre admirable de COELIUS AURELIANUS, ce qui appartient à l'auteur et ce qui revient au commentateur. Il est probable cependant que COELIUS AURELIANUS a dû, sur un grand nombre de points, exprimer des vues absolument personnelles.

COELIUS AURELIANUS a vécu un siècle environ après SORANUS, dont il fut, comme nous venons de le voir, le traducteur et le commentateur.

Au point de vue de la pathologie mentale proprement dite,